

Manuel Padilla-Moyano

Une pouce de largur et un pouce de profundur **Le français régional dans les manuscrits basques des 18^e et 19^e siècles**

Introduction¹

Dans ce travail nous nous proposons d'examiner l'attestation du français dit régional dans des manuscrits rédigés en basque pendant les 18^e et 19^e siècles par des scripteurs « peu-lettrés ». En premier lieu, nous dresserons un bref aperçu de l'évolution de la situation sociolinguistique du Pays Basque (§ 1), et nous exposerons quelques idées clés sur les Basques de la province de Soule –encadrement géographique et linguistique de notre corpus – (§ 2). Puis nous rappellerons succinctement quelques éléments relatifs au français régional du Pays Basque, par ailleurs difficilement concevable sans la présence du gascon (§ 3). Après avoir expliqué nos choix méthodologiques (§ 4), dans la deuxième partie du travail nous aborderons l'analyse linguistique de certains traits du français régional effectivement manifestés dans la production écrite des bascophones peu-lettrés des 18^e et 19^e siècles (§ 5). Le but du travail est de montrer que la spécificité de ces témoignages leur confère une rare qualité en tant que sources d'information concernant le français régional du sud-ouest.

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre des Projets de recherche *Monumenta Linguae Vasconum IV : Textos Arcaicos Vascos y euskera antiguo* (Ministerio de Economía y Competitividad d'Espagne, FFI2012-37696) ; *Historia de la lengua vasca y lingüística histórico-comparada* (Gouvernement Basque, GIC. II698-13) et *Lingüística teórica y diacrónica: Gramática Universal, lenguas indoeuropeas y lengua vasca* (Universidad del País Vasco, UFI11/14). Je remercie Bernard Oyharçabal (CNRS) pour la lecture attentive de ce travail et pour ses suggestions et conseils, et Philippe Biu (UPPA) pour les traductions du béarnais. Je suis le seul responsable, il va sans dire, de toute erreur ou mauvaise interprétation.

1 Quelques notes sur l'évolution de la situation sociolinguistique du Pays Basque

Les Basques ont une forte conscience de leur langue, qui se reflète dans la dénomination indigène du Pays Basque : *Euskal Herria* (littéralement, « le pays de l'*euskara* »). Depuis 2.000 ans, la langue basque a subi une forte influence latine, puis romane, qui a laissé une empreinte profonde, notamment dans le lexique. Parallèlement, le manque d'entités qui auraient pu consolider une union politique des territoires bascophones est à l'origine de la coupure de plus en plus évidente entre les territoires basques au sud et au nord des Pyrénées. Cet éloignement s'est accentué à mesure que les diverses langues issues de la fragmentation de l'ensemble roman se consolidaient. Au sud, la langue basque a été historiquement dans une situation de contact avec l'ancien roman navarro-aragonais, et surtout avec le castillan, qui naquit précisément dans une zone bascophone. Au nord, l'occitan a été, dans sa variété gasconne, la langue romane en contact avec le basque.

Depuis que l'on dispose de témoignages écrits en basque d'une certaine extension (16^e siècle), l'évolution de la situation sociolinguistique des territoires bascophones a été marquée par la diglossie. Le basque n'ayant jamais joui de la condition de langue officielle, les élites du pays ont dû nécessairement utiliser la langue de l'administration de l'un ou l'autre des états présents. Au sud, la langue basque a été en recul constant pendant toute la période historique. En général, la diffusion du castillan a été précoce dans les grandes villes, et la province de Guipuscoa est restée la plus bascophone, car elle est entièrement entourée par d'autres territoires bascophones. Au nord, les limites géographiques de l'*euskara* n'ont pas changé depuis le 16^e siècle.

Si l'on regarde le Pays Basque continental au 18^e siècle, où se place une partie significative de notre corpus, nous y trouvons un panorama sociolinguistique fort intéressant. Suivant Oyharçabal (2001), depuis la deuxième moitié du 17^e siècle, le français s'y impose comme langue de culture et de prestige, au détriment du latin. Néanmoins, jusqu'au 19^e siècle la population restera quasi totalement bascophone monolingue. Ainsi, la diglossie fran-

çais/vernaculaire substituera la diglossie latin/vernaculaire : *grosso modo*, les classes supérieures de la société adoptent le français comme langue de culture, tandis que les couches inférieures continueront d'utiliser le basque comme langue de l'écrit dans les usages ordinaires et religieux. Par ailleurs, le système d'alphabétisation en basque, qui se réalise principalement dans les *petites écoles*, sous le contrôle de l'Église, constitue la différence la plus remarquable par rapport aux provinces du sud. Enfin, il faut remarquer que cette diglossie devient plus complexe dans certains endroits du Pays Basque, le gascon y jouant un rôle de couche intermédiaire.

2 Les Souletins

La province de Soule (*Zuberoa* en basque standard ; *Xiberua* en basque souletin) se trouve dans les confins orientaux du Pays Basque, au nord des Pyrénées. Elle s'étend sur 814 km², avec une population d'environ 13.000 habitants. De nos jours, la connaissance du français est universelle parmi les Souletins, dont environ deux tiers sont aussi bascophones. L'identité souletine a son expression la plus remarquable au niveau linguistique. En effet, le dialecte souletin ou *xiberotarra* est une variété géographiquement marginale caractérisée par un haut degré d'unité interne, en même temps qu'il est suffisamment éloigné pour que la plupart des locuteurs d'autres dialectes le trouvent inintelligible². À la fin du 17^e siècle le souletin émergea comme langue écrite, subissant un processus de codification en vertu duquel il atteignit la considération de dialecte littéraire (Bonaparte 1869), avec le labourdin en France et le guipuscoan plus le biscayen en Espagne.

2 Les divergences entre le souletin et le reste des dialectes basques, très nombreuses, concernent tous les niveaux de la langue, de la phonologie au lexique en passant par la morphologie et la syntaxe. L'écart par rapport aux dialectes occidentaux dépasserait la distance strictement linguistique entre certaines variétés généralement considérées comme des langues indépendantes, par exemple, entre l'occitan et le catalan, entre portugais et le galicien ou entre le russe et le biélorusse.

À cause des conditions géographiques, et sans doute de son rattachement ecclésiastique au Béarn³, ainsi que de l'organisation administrative postrévolutionnaire, les Souletins ont tissé des liens étroits avec leurs voisins béarnais (*vid. Figure 1*). De nombreux Souletins ont historiquement eu besoin d'apprendre le gascon béarnais, langue qui autrefois véhiculait le contact avec l'extérieur. Cette position privilégiée du gascon changera avec l'arrivée du français, définitivement imposé – même face au basque – à partir de la Première Guerre Mondiale.

Au delà, nous soulignons que la place de la culture souletine dans l'ensemble basque transcende largement le poids géographique et démographique de son territoire. Enfin, la Soule est le dernier réservoir des manifestations théâtrales populaires basques. Nous focaliserons notre attention sur ces genres dramatiques populaires, parmi lesquels on trouve des pastorales, des représentations carnavalesques et des farces charivariques. Le fait que les Souletins aient été en contact avec deux langues romanes (gascon et français), parfois trois (espagnol et, à un autre niveau, latin aussi), s'est reflété de façon très intéressante dans leur littérature populaire, laquelle témoigne, à des degrés variables, de l'utilisation d'autres langues que le basque⁴.

³ Avant la Révolution, la Soule faisait partie du diocèse d'Oloron (Béarn), tandis que les autres territoires basques d'Aquitaine appartenaient au diocèse de Bayonne (Labourd et le sud de la Basse Navarre) et à celui de Dax (le nord de la Basse Navarre). Avec la suppression du siège épiscopal d'Oloron en 1801, la Soule fut intégrée dans le diocèse de Bayonne.

⁴ Suite à une pratique bilingue et parfois plurilingue bien enracinée chez une partie significative de la population, le « jeu des langues » a été plus riche en Soule que dans les autres territoires basques. Les passages bilingues (basque et français ou gascon) ou plurilingues (les trois langues mentionnées plus l'espagnol ou le latin) abondent dans le théâtre populaire, et plus précisément dans les farces charivariques (Urkizu 2002 ; Padilla-Moyano 2017, à paraître). En dehors des genres dramatiques, nous trouvons des fragments plurilingues dans la poésie populaire souletine, bellement illustrés par ce verset du paysan Etchahun (1786-1862) combinant jusqu'à cinq langues : *Sed libera nos a malo sit nomen Domini ; / Vamos a cantar un canto para divertir, / Jan dügünaz gerozti xahalki huneti / Eta edan ardua Juranzunekoti. / Chantons mes chers amis, / Je suis content pardi, / Trinquam d'aquest bun bi / Eta dezagün kanta khantore berri.* [= « Sed libera nos a malo sit nomen Domini ; / Nous allons chanter une chanson pour nous amuser ; / Puisque nous avons mangé de la bonne viande de veau / Et bu du vin de Jurançon, / Chantons mes chers amis, / Je suis content pardi, / Buons de ce bon vin / et chantons une nouvelle chanson »] (Haritschelhar 1969 : 268-269).

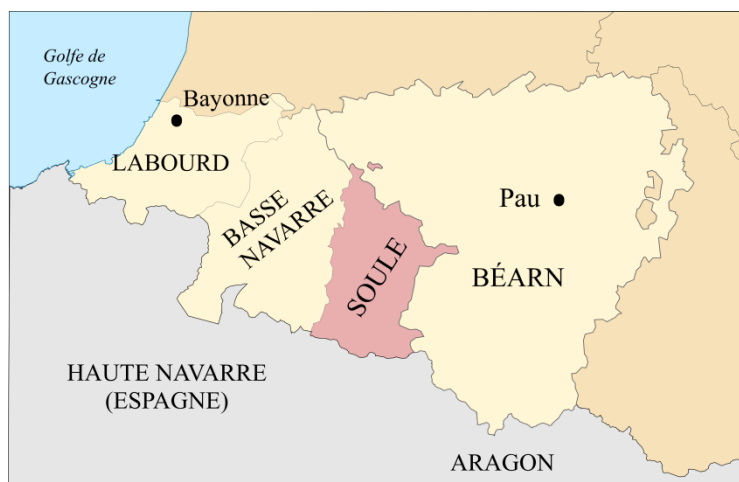


Figure (1). Carte du Département des Pyrénées Atlantiques, comprenant les trois anciennes provinces basques plus la Principauté de Béarn.

3 Le français régional au Pays Basque

Nous assumons l'idée que les variétés régionales du français sont issues du contact avec les autres langues et dialectes de France. Donc, le français régional du Midi montre l'influence occitane dans nombre de ses traits (Martinet 1945, *ap.* Mooney 2014 ; Séguy 1950). Plus écarté, le français du sud-ouest a subi l'influence du dialecte occitan le plus différencié : le gascon, lequel partage avec le basque une longue série de processus phonologiques explicables en raison d'un substrat commun de type proto-basque (Rohlf 1970 ; Allières 1992). S'il y a, en toute Gascogne, une zone où la langue autochtone a historiquement joui d'officialité et de prestige, c'est l'ancienne Principauté de Béarn.

Cette position privilégiée du béarnais expliquerait le caractère tardif de la pénétration de la langue française au Béarn : avec le

Roussillon, le Béarn a été le territoire occitanophone le plus rétif à la diffusion du français (Brun 1923 ; Trotter 2006 ; Mooney 2014) et, quand celui-ci s'est finalement imposé, il s'est relativement accommodé au système linguistique qu'il venait substituer (Moreux 1991). Même si nous ne connaissons guère les conditions exactes de l'introduction de la langue française au Pays Basque, il est probable qu'elle a encore été plus tardive qu'au Béarn. À cet égard, la présence du gascon dans les zones limitrophes du Pays Basque, spécialement en Soule, aurait joué un rôle d'écran pour le basque.

Le français régional du Pays Basque a une particularité : tandis que nombreux de ses traits doivent sans aucun doute être expliqués à la lumière des faits linguistiques basques, il y en a d'autres qui obéissent également à l'apport gascon. Il est possible de suivre les traces de ce français régional dans les écrits en langue française, mais aussi dans certains textes basques, soit dans de petits passages en français, soit à travers les emprunts.

4 Aspects méthodologiques

Quand il s'agit de faire l'histoire d'une langue dont le passé n'est documenté que très partiellement, linguistes et philologues nous sommes obligés de ne négliger aucune source d'information. Plus les attestations d'une période sont maigres, plus elles doivent être étudiées exhaustivement. Même les sources secondaires, comme les petits fragments notés par hasard dans les textes écrits en d'autres langues, peuvent devenir essentielles dans une tâche si compliquée. Dans le sillage de la linguistique historique et comparative, la bascologie a intériorisé le besoin d'une « philologie de précision »⁵, faisant de nécessité vertu.

Dans le cas présent, nous avons voulu inverser l'état des choses tout en conférant à certains textes écrits en basque la condition de

⁵ « Pour les langues anciennes, le linguiste doit recourir à une philologie de précision : on s'est parfois imaginé que le linguiste peut se contenter d'à peu près philologiques ; il a besoin tout au contraire de tout ce que les méthodes philologiques les plus exactes permettent de précision et de rigueur » (Meillet 1925 : 110).

source fiable d'une langue romane. Plus précisément, nous proposons une étude de fragments en français figurant dans des manuscrits du théâtre populaire souletin des 18^e et 19^e siècles, notamment ceux des farces charivariques⁶. Nous tiendrons également compte de la production en français du barde Pierre Etchahun (1786-1862) (Haritschelhar 1969-1970 et 1996) et de la correspondance en français d'Anna Urruty⁷. Pour la comparaison avec le gascon béarnais, nous aurons recours aux lettres des soldats béarnais de la période révolutionnaire (Staes 1979-2014). À notre sens, ce petit corpus représente fidèlement l'usage d'un français régional du Pays Basque. Le français y apparaît fortement éloigné de la norme : il est écrit d'une façon libre, telle qu'il était perçu par des bascophones qui, par ailleurs, n'avaient qu'une faible connaissance des usages orthographiques.

Nous sommes convaincu que c'est précisément cet écart par rapport à la norme qui donne une valeur spéciale aux manuscrits basques en tant que sources valables du français régional. Cette conviction peut s'appuyer sur l'approche dite *histoire de la langue* « par le bas » – *language history 'from below'* (Elspaß et al. 2007) –, qui privilégie les écrits des personnes « peu-lettrées » (Branca-Rosoff et Schneider 1994 ; Martineau 2007) face aux histoires *traditionnelles* des langues occidentales, trop souvent limitées aux témoignages imprimés (Schneider 2002 ; van der Wal et Rutten 2013).

They are special, firstly, because they are as close to speech as non-fictional historical texts can possibly be and therefore cast light on the history

⁶ Nous avons dépouillé les farces charivariques suivantes : *Boubane eta Chilloberde* (18^e s. ; Bibliothèque du Musée Basque, ms. 24), *Canico et Beltchitine* (1848 ; Bibliothèque de Bordeaux, ms. 1695-24), *Petit Jean eta Sebadina* (1769), *Chiveroua eta Marcelina* (18^e s.) et *Malqu eta Malqulina* (1808) – ces trois in Urkizu (1998) –, plus trois pastorales ou tragédies : *Cedipe* (1793 ; Bilbao 1996), *Jean de Paris* (ca. 1800 ; Mozos 1995) et *Sainte Elisabeth de Portugal* (ca. 1810 ; Bibliothèque du Musée Basque, ms. 14).

⁷ Anna Urruty (1826-1900) fut une missionnaire protestante, auteure de deux traductions en basque souletin. Les archives du Centre d'Étude du Protestantisme Béarnais gardent une copie de sa correspondance avec Joseph Nogaret, pasteur de Bayonne, datée des années 1869-1874 (cote 1 Mi 104/46). Bien entendu, Anna Urruty ne répond pas au profil d'une personne peu-lettrée ; toutefois, son français – qu'elle apprit lorsqu'elle travaillait comme domestique à Bordeaux – témoigne occasionnellement de certains traits régionaux.

of natural language. Secondly, they can fill 'blank spaces' left by traditional historical linguistics' teleological perspective of language histories and its focus on literary texts and formal texts from higher registers. Moreover, they can constitute the basis of a 'language history from below' in its own right (Elspeß 2012 : 156).

La typologie textuelle qui fait l'objet de notre étude échappe donc à la dichotomie traditionnelle *alphabétisé vs. non-alphabétisé* :

Dans un pays comme la France où le travail de normalisation linguistique est très avancé les scripteurs se situent dans un système à trois termes : les illettrés n'écrivent pas du tout, les lettrés possèdent une langue réglée ; mais entre les deux, il y a le groupe de ceux qui emploient une langue non conforme. Le jeu des préfixes pour désigner les hommes, *néo-lettrés*, *semi-alphabétisés* et surtout leur français, *non-lettré*, *non-conventionnel*, *non-standard*, *non-légitime*, indique la difficulté qui est encore la nôtre pour caractériser ces scripteurs et leurs formes d'écriture autrement qu'en termes de marginalité (Branca-Rosoff et Schneider 1994 : 9).

L'idée se trouve chez divers historiens de la langue : « less than fully literate individuals » (Montgomery 1995 : 33) ; « barely literate » (van der Wal 2007). Bref, les textes de ces *peu lettrés* constituent les sources les plus proches du type de langue effectivement pratiquée dans le passé et, dans certains cas, ils servent à combler des lacunes dans l'histoire de la langue – cf. van der Wal, Rutten et Simons 2012, pour le néerlandais ; McCafferty et Amador-Moreno 2012, pour l'anglais d'Irlande ou Padilla-Moyano 2015, pour le basque labourdin. Dans le cas des textes en français écrits par des bascophones *peu lettrés*, un autre facteur vient renforcer cette prémisse : il s'agit d'individus qui utilisaient le français comme deuxième langue, parfois troisième, et qui maîtrisaient mieux les codes écrits du basque⁸.

⁸ Nous l'avons dit, les Basques du Royaume de France bénéficiaient d'un système d'alphabétisation en langue basque qui avait lieu dans les petites écoles. Cette instruction rudimentaire envisageait la transmission de la doctrine de l'Église catholique (Grosperin 1984), et avait donc une importance spéciale dans les zones les plus « menacées » par le protestantisme. L'hypothèse de l'alphabétisation des Basques d'Aquitaine en langue maternelle, au moins durant les derniers siècles de l'Ancien Régime (Oyharçabal 1997 et 2001), a récemment été confirmée par la découverte exceptionnelle d'une correspondance en basque labourdin datée de 1757 (Lamikiz, Padilla-

5 Analyse linguistique

Tout au long de cette partie, nous analyserons quelques traits de ce français régional du Pays Basque qui s'expliquent par une influence soit basque, soit gasconne.

5.1 Phonologie

5.1.1 Manque de distinction entre les phonèmes /œ/ et /y/

Les écrits des auteurs peu lettrés basques et gascons révèlent une confusion desdits phonèmes due au manque de différenciation qui existe dans leurs langues maternelles. En effet, l'occitan et le basque souletin ont un phonème /y/, moins arrondi et plus ouvert que son équivalent français, tandis que le phonème /œ/ manque dans leurs inventaires phonologiques. En souletin, la réalisation du phonème /y/ est plus proche du français /œ/ que du français /y/ (Michelena 1977 : 52), d'où l'assimilation des sons français. Autrement dit, les mots français contenant le phonème /œ/ se sont adaptés au phonème souletin /y/ – rappelons-le, moins arrondi et plus ouvert que le /y/ français. Par conséquent, la terminaison *-ur* (← fr. *-eur*), très habituelle chez les bascophones peu-lettrés, révèle une prononciation à cheval sur *ur* et *œr*.

Ce phénomène est récurrent dans notre corpus ; seuls certains mots d'usage fréquent – et donc d'une forme graphique bien fixée – y échappent, comme *sieur*. Voici quelques exemples : *cultivatur* (H. 1996 : 122)⁹ ; *mesius* (*Canico et Beltchitine* 65) ; *monsur* (H. 1969 : 544) mais *sieur* (*ibid.* : 544) & *Monsieur* (la plupart des fois) ; *procurur* (*ibid.* : 172, 522, 524 & 542 ; H. 1996 : 123) ; *servitur* (H. 1969 : 123 & 544) mais *serviteur* (*ibid.* : 524) ; *vuilliez* (H. 1996 : 122). Dans son texte français le plus soigné, Etchahun écrit *empereur* une fois (*ibid.* : 128). La farce *Boubane et Chilloberde* nous fournit un

Moyano et Videgain 2015). En effet, les lettres témoignent d'un usage du basque à l'écrit suffisamment répandu chez les individus des milieux moins favorisés (Padilla-Moyano 2015).

⁹ Haritschelhar, dorénavant H.

exemple insistant sur ce trait : *Il y a cinq cou de baton, / trois pouce de longur, / une pouce de largur, / et un pouce de profundur* (verset 68). De son côté, Anna Urruty agrée systématiquement ses salutations *respectueuses*, tout en défaisant la séquence /yœ/ ; en outre, bien qu'il ne s'agisse pas du même cas de neutralisation, elle écrit *du-main* « demain » (12, 1r) et *lendumain* (7, 1r).

Il ne faut pas oublier que l'occitan partage avec le basque souletin ce manque de distinction entre /œ/ e /y/ : « Certains grammairiens s'étaient depuis longtemps moqués des Gascons qui (entre autres), prononçaient les *eu* comme des *u* et confondaient les *b* et les *v*, fâcheuse habitude que Desgrouais et ses émules continuaient à stigmatiser » (Moreux 1991 : 100). Nous le constatons dans les documents des Gascons peu-lettrés, telles que les lettres des soldats béarnais pendant la période révolutionnaire : *Je l'onur de vous ecire se dus mots* (Staes 1979 : 175) ; *dus mille* (*ibid.* : 176) ; *une grande chalur* (*ibid.*) ; *le plus avantagus 'avantageux'* (*ibid.*) ou *putetre* « peut-être » (*ibid.* : 180).

5.1.2 Confusion des phonèmes /e/, /ɛ/ et /ə/

On ne s'étonne pas du fait que les Basques, avec les Français du Midi en général, puissent confondre d'autres phonèmes vocaux du français : *je tarde* [ʒe tar'ðe] « j'ai tardé » ; *je ne rien* [ʒe ne rjen] « je n'ai rien » ou *mais bétails* « mes bétails » (H. 1996 : 122). Dans un verset trilingue de la farce *Chiveroua eta Marcelina* nous relevons plusieurs adaptations de phonèmes vocaux du français : *Etés vous faché ? / que men fouti si non tabé, / c'est pourquoi jénipas / çoure acholiq batere* [= « Êtes-vous fâché ? / Autrement je m'en fou aussi, / c'est pourquoi je n'ai aucun / souci de vous »] (verset 382).

5.1.3 Fermeture de o avant consonne nasale (o > u)

Voici un trait phonologique très caractéristique de l'occitan ; de plus, il se peut fortement que sa présence en basque oriental obéisse à l'influx gascon. Etchahun écrit *coumparaitre* et *coumparetre* (H. 1969 : 172) ; ces graphies reflètent sans aucun doute une prononciation à la béarnaise. Nous retrouvons le phénomène dans

las lettres des Béarnais peu lettrés : *Mon cher ouncle* (Staes 1981 : 158).

5.1.4 Manque de distinction de /b/ et /v/

Il est connu que dans le français du Midi en générale, et du sud-ouest en particulier, les phonèmes /b/ et /v/ se sont regroupés dans /b/. Dans d'autres mots, ce français régional manque le son fricatif labiodental voisé. Le basque partage avec l'occitan ce manque de *v*. Ainsi, tant le basque que l'occitan peuvent expliquer les prononciations reflétées dans des graphies telles que *arribés* (H. 1969 : 188) ou *bous* (*Petit Jean et Sebadine* 6, in Urkizu 1998 : 269)¹⁰. Le verset suivant inclut un *viva* « vive »¹¹, prononcé [biβa] : *Viva la liberte egalite / françiaco errepubliqua* [= « Vive la liberté, l'égalité / [et] la République de France »] (*Canico et Beltchistine* 235).

Cela vaut également pour les lettres de soldats béarnais, souvent hésitants entre *b* et *v* : *ma velle sur* « ma belle sœur » - en combinaison avec le manque de distinction entre les phonèmes /œ/ et /y/- (Staes 1979 : 176) ; *Ils nous ont choisis a tout se de plus veau* « beaux » (*ibid.* : 180) ; *Vous bere* « verrez » (*ibid.*) ou *Nous abons fet* « avons » (Staes 1980 : 151).

5.1.5 Changement du groupe [occlusive + sibilante] en sibilante affriquée

En basque la séquence [occlusive + sibilante] des emprunts romans donne presque systématiquement une sibilante affriquée : *actione* > *atzione* / a tsjone /, *absolutu* > *atsulutu* / a tsulutu /, *examen* > *etsamina* / e tsamina / (Michelena 1977 : 346). Ce phé-

¹⁰ Le couplet duquel nous avons tiré cet exemple est fort intéressant, car il témoigne de l'alternance de trois langues : *Que disset mouçu, / est bous biarnes, / ala heskualdun zire? / Eradazü, bai ala ez* [= « Que dites vous, garçon, / êtes-vous béarnais, / ou vous êtes basque ? / Dites-moi, oui ou non ? »]. D'autre part, la réponse du garçon illustre bien la situation sociolinguistique à l'époque : *Anderia, Biarnes nuzü, / bainan eskuara ere badakit* [= « Madame, je suis béarnais, / mais je parle basque aussi »].

¹¹ Il s'agit d'un emprunt d'origine gasconne bien enraciné en basque souletin depuis le 18^e s. ; toutefois, l'alternance de codes rend difficile la distinction claire avec le *vive* français.

nomène émerge dans le français d'Etchahun : *aflitcion* (H. 1996 : 130) ou *fontcion* (*ibid.* : 128), dont la graphie <tc> révèle une prononciation typiquement basquisée. La forme *mentcione* « mentionné » (H. 1969 : 112) pourrait s'expliquer tant par analogie avec les terminaisons en *-tion* que par l'affrication des sibilantes après consonne latérale, généralisée en basque¹².

5.1.6 Chute du *-r* dans les infinitifs de la 3^e conjugaison

Suivant Moreux (1991 : 99), « la chute du *r* dans les infinitifs en *-ir*, normale au XVII^e, ne fut franchement condamnée qu'à la fin du XVIII^e et ne perce que dans les textes des nos scripteurs les moins instruits ». Même s'il est vraisemblable qu'il s'agit d'un trait propre du Midi, il nous est difficile de déterminer dans quelle mesure ce phénomène n'a été importé au Pays Basque. Nous trouvons la graphie *puny* « punir » dans un manuscrit souletin : *il faut fare puny ce miracle tourmant (Boubane eta Chilloberde 71)*, et aussi dans la lettre d'un soldat béarnais : *il put veni* « il peut venir » (Staes 1979 : 176).

5.2 Morphologie

5.2.1 Confusion entre les genres grammaticaux du français

Nous le savons, le basque ne dispose pas, sinon de manière très exceptionnelle et limitée, de marqueur de genre grammatical. Conséquemment, pour un bascophone ayant appris le français imparfaitement l'exigence de différenciation des langues romanes représenterait sans doute une difficulté. Chez Etchahun les exemples en sont très nombreux : *du revision* (H. 1996 : 130), *fin du copie* (H. 1969 : 112), *la haute merite* (H. 1996 : 128), *la septre* « le sceptre » (*ibid.* : 129), *le copie* (H. 1969 : 522), *le hate* (*ibid.* : 188) mais *la hate* (*ibid.* : 544), *ma fonds* (H. 1996 : 123), *sa cerveau* (*ibid.* : 128) ou *un penssion* (*ibid.* : 123). Le copiste de la farce *Boubane eta Chillo-*

¹² Lorsqu'un bascophone parle en espagnol, l'affrication des sibilantes après consonne latérale constitue un trait remarquable de sa prononciation, qui au surplus est souvent utilisé pour le caractériser.

berde hésite : *une pouce de largur, / et un pouce de profundur* (verset 68).

5.3 Syntaxe

5.3.1 Manque de l'article dans l'attribut

En basque souletin, les attributs ne prennent l'article, déterminé ou indéterminé, que très rarement¹³. L'exemple (1a) montre la syntaxe souletine sans article, tandis que (1b) reflète la même phrase dans une construction avec l'article.

(1a)	Putruin handi	hiz.	(1b)	Putruin handi-a	hiz.	
	lâche	grand	être.2s	lâche	grand-DET	être.2s
	[« Tu es grand lâche »]			[« Tu es un grand lâche »]		

Dans une section bilingue, le copiste de la farce *Canico et Beltchitine* a transcrit une copule en français en l'accommodant à la syntaxe souletine ; l'article *un* semble avoir été ajouté postérieurement : *Tu es [un] cobart / ezpanaiq laguncen gaur* [= « Tu es un lâche si tu ne m'accompagnes ce soir »] (verset 544).

5.3.2 Manque du pronom sujet

L'absence du pronom sujet est explicable tant du fait de la grammaire basque que par celle de l'occitan. Dans notre corpus, ce manque du pronom sujet apparaît chez Etchahun : *et a falu rester la* (H. 1969 : 544) (cf. fr. *et il a fallu rester là*).

5.3.3 Le verbe être, auxiliaire de lui-même

Il est possible d'interpréter une interférence tantôt gasconne, tantôt basque, car ces deux langues utilisent le verbe « être » comme auxiliaire de tous les verbes intransitifs non actifs, y compris lui-même. Les manuscrits du théâtre populaire souletin dans lesquels nous avons documenté des séquences d'alternance de codes (Pa-

¹³ À ce propos, les parlers basques orientaux sont fort archaïsants, car ils n'ont pas généralisé l'utilisation de l'article, qui est un développement médiéval.

dilla-Moyano 2017, à paraître) témoignent parfois de cet usage du verbe « être » : *Mesieurs, je suis ete / mundiaren bost parthetan* [= « Mesieurs, j'ai été / dans les quatre coins du monde »] (*Malqu et Malqulina* 299, in Urkizu 1998 : 243). Et à la suite : *Je suis été en Portai, / Parisen eta Madrillan* [= « J'ai été emporté à Paris et à Madrid »] (*ibid.*) – il faut lire sans doute *emporté* ; d'après nous, le copiste aurait réanalysé *emporte* > *en Portai*.

5.3.4 Usage transitif du verbe mourir

Dans la farce charivarique *Canico et Beltchitine*, le verbe *mourir* est employé au transitif, avec la signification de « tuer ». Cela constitue une claire interférence du basque, langue dans laquelle le verbe *hil* peut signifier également « mourir » et « tuer » : *Quesquilia de faire, / moncher Bulgifer ? / Il faut que nous murons / le Roi de l'enfer* (verset 545).

5.3.5 D'autres interférences

Chez les bascophones peu-lettrés en français nous pouvons trouver des façons de s'exprimer qui, même étant grammaticalement correctes, sont souvent une auto-translation. Ainsi, dans les textes français d'Etchahun, « on a affaire à une pensée en basque exprimée en français » (Haritschelhar 1996 : 125). Les exemples (2) à (5) témoignent de cette translation syntaxique du basque au français ; pourtant, (6) montre un cas d'interférence gasconne dans le récit d'Etchahun, lui-même locuteur bilingue basco-gascon.

- (2) Elle me commence de prodiguer (H. 1996 : 123)
 Cf. basque Prodigatzen hasten zai-t
 prodiguer.IPFV commencer.IPFV AUX.3S.ABS-1S.DAT
- (3) Rentrer a une maison (*ibid.*)
 Cf. basque Etxe bat-era sartzia
 maison un(e)-ALL rentrer.NMZ.DET
- (4) Avoir en eux de credit (H. 1996 : 129)
 Cf. basque Heiengan kredit ükheitia
 ils.LOC crédit avoir.NMZ.DET
- (5) *Quesquilia de faire / moncher Bulgifer ?* (*Canico et Beltchitine* 545)

- | | | | |
|------------|------|---------------|--------------|
| Cf. basque | Zer | düzü | egi-te-ko? |
| | quoi | être.3S.ALLOC | faire-NMZ-de |
- (6) Fort de gens a mauleon (H. 1996 : 130)
 Cf. gascon Fôrça de gents en Mauleon [fôrça « beaucoup »]

5.4 Lexique

Le champ du lexique n'échappe pas aux interférences de la langue maternelle. Voici quelques exemples dans lesquels nous trouvons l'influence tantôt basque, tantôt gasconne :

- FRIPOU à la place de *fripou* (*Boubane et Chilloberde* 69). La graphie <fripou> correspond à la forme que ce mot a adoptée en basque souletin, filtrée par le gascon béarnais. Elle reflète une prononciation /friɸ/ ; c'est-à-dire que les Béarnais ont fermé et nasalisé le latin *-on* > *ũ* en position fermée finale (Mooney 2014 : 94), et c'est après ce changement qu'ils ont prêté le mot *fripou* aux Souletins.
- COBART pour *lâche* (*Canico et Beltchitine* 544). Le mot *cobart* n'existe pas en français historique ; il est clairement un gasconisme ; parallèlement, il correspond à l'espagnol *cobarde*.
- PENDART (*Canico et Beltchitine* 546). La terminaison muée étant apparemment un gasconisme, il pourrait néanmoins s'agir d'un fait français - en effet, le dictionnaire de l'Académie de 1718 proposa *pendart*, mais *pendard* depuis 1740.
- COUBLETS « couplets » (H. 1969 : 188). L'occlusive sonore est une interférence basque ou peut-être gasconne ; cf. le basque souletin *kobla* et l'occitan *coublet, còbla*.
- MAIRE DE POUPE pour *mère de lait* ou *nourrice* (Staes 1983 : 155). Un cadet béarnais a adapté le terme *mair de popa* de sa langue maternelle au français.

6 Excursus sur la perception des langues

Les textes basques souletins des 18^e et 19^e siècles nous montrent une façon naturelle de vivre le bilinguisme ou le plurilinguisme. Dans certains cas, les personnages expriment leur point de vue sur l'usage de la langue. Il peut arriver que le français ne soit pas compris ; c'est le cas de Bulgifer dans la tragédie *CEdipe*, qui utilise le mot *grec* pour faire référence à l'intervention bilingue basque-

français qu'il vient d'entendre (7). Bien au contraire, l'exemple (8) reproduit les paroles de l'avocat Germain à la fin d'une conversation avec son collègue Lucus. Ils ont mélangé le français avec le basque, tout en ornant leur discours avec quelques phrases en béarnais et en latin ; cet emploi de plusieurs langues fait l'objet d'un commentaire final qui révèle la fierté d'être polyglotte.

(7) *Ouf horen erraitia / cer lengouage da? / Nic eztit ençun / greq hori secula* [= « Ouf, ce que vous dites, / quel langage est-ce donc ? / Je n'ai entendu / jamais ce grec »]. (*Edipe* 57-58, in Bilbao 1996 : 260).

(8) *Oh, Lucus avocatia, / guitian hebeti retira, / Pariseko cortiala jouaiteco / çu eta ni capable guira. / Hanco avocatiaq / gu beno sabantago othe dia? / Ez, segur duçu estaquiela / guq beçain bat lengouage.* [= « Oh, avocat Lucus, / retirons-nous d'ici, / nous sommes capables / d'aller à la Cour de Paris. / Les avocats de là-bas / sont-ils plus savants que nous ? / Non, il est sûr qu'ils ne savent / autant de langues que nous »] (*Chiveroua eta Marcelina* 388-389, in Urkizu 1998 : 159).

7 Conclusion

Nous avons analysé quelques traits du français régional du Pays Basque à la lumière d'un corpus de textes écrits par des basco-phones peu-lettrés de la province de Soule pendant les 18^e et 19^e siècles. Nous avons soutenu que les attestations étudiées sont de bons indicateurs de certains traits spécifiques du français régional de Soule – qui, en substance, ne serait autre chose que le français régional du Béarn avec plus ou moins d'interférences basques. Cela, en raison du fait que ces attestations furent produites par des individus peu lettrés, dont les usages étaient moins influencés par les normes du français standard. Par conséquent, il est pertinent de valoriser ce type de documentation basque comme source très fiable du français régional dans le passé.

Nous soulignons enfin le fait que nombreux de ces éléments linguistiques, également présents dans les lettres des soldats béarnais de la période révolutionnaire et du premier Empire (Staes 1979-2014), peuvent être indistinctement expliqués par l'influence basque ou par le fait que les Basques reçurent, en tant que langue parlée, un français « mis dans la bouche des Gascons ».

Bibliographie

- ALLIÈRES, Jacques (1992) « Gascón y euskera: afinidades e interrelaciones lingüísticas », *International Journal of Basque Linguistics and Philology*, 26-3, p. 801-812.
- BILBAO, Gidor (1996) « Jean Mekol Garindañekoaren *Edipa* pastoral (1793) », *International Journal of Basque Linguistics and Philology*, 30-1, p. 239-332.
- BONAPARTE, Louis-Lucien (1869) *Le verbe basque en tableaux, accompagné de notes grammaticales, selon les huit dialectes de l'euskara : le guipuscoan, le bisciaïen, le haut-navarrais septentrional, le haut-navarrais méridional, le labourdïn, le bas-navarrais occidental, le bas-navarrais oriental et le souletin, avec les différences de leurs sous-dialectes et de leurs variétés...* Londres, Strangeways & Walden.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia (1990) « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots*, 24, p. 21-37.
- et SCHNEIDER, Nathalie (1994) *L'écriture des citoyens : une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck.
- BRUN, Auguste (1923) *L'introduction de la langue française en Bearn et en Roussillon*, Paris, Honoré Champion.
- ELSPAR, Stephan (2012) « The Use of Private Letters and Diaries in Sociolinguistic Investigation », in Juan M. Hernández-Campoy et Juan C. Conde-Silvestre (éds), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 156-169.
- LANGER, Nils, SCHARLOTH, Joachim et VANDENBUSSCHE, Wim (éds) (2007) *Germanic language histories 'from below' (1700-2000)*, Berlin-New York, de Gruyter.
- GROSPERRIN, Bernard (1984) *Les petites écoles sous l'Ancien Régime*, Rennes, Ouest-France.
- HARITSCHELHAR, Jean (1969-1970) *L'oeuvre poétique de Pierre Topet-Etchahun [Euskera, 14 & 15]*, Bilbao, Académie de la Langue Basque.
- (1996) « Etxahun et la langue française », *Lapurdum. Revue d'études basques*, 1, p. 121-139.
- LAMIKIZ, Xabier, PADILLA-MOYANO, Manuel et VIDEGAIN, Charles (2015) *Othoi çato etchera. Le Dauphin itsasontziaren euskarazko gutunak (1757). Correspondance basque du corsaire Le Dauphin (1757)* [numéro spécial de *Lapurdum. Revue d'études basques*], Bayonne, IKER UMR 5478 (CNRS).
- MCCAFFERTY, Kevin et AMADOR-MORENO, Carolina (2012) « A Corpus of Irish English Correspondence (CORIECOR). A tool for studying the history and evolution of Irish English », in Bettina Migge et Máire Ní Chiosáin (éds), *New Perspectives on Irish English*, Amsterdam, John Benjamins, p. 265-288.
- MARTINEAU, France (2007) « Pratiques d'écriture des peu-lettrés en québécois ancien : morphologie verbale », in Pierre Larrivée (éd.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*, Louvain, Peeters, p. 179-195.
- MARTINET, Antoine (1945) *La prononciation du français contemporain : témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*, Paris, Droz.
- MEILLET, Antoine (1925) *La méthode comparative en linguistique historique*, Paris, Honoré Champion.
- MICHELENA, Luis (1977) *Fonética Histórica Vasca*, Saint-Sébastien, Diputación Foral de Guipúzcoa - UPV/EHU.
- MONTGOMERY, Michael (1995) « The Linguistic Value of Ulster Emigrant Letters », *Ullster Folklife*, 41, p. 26-41.

- MOREUX, Bernard (1991) « Le Français écrit en Béarn au XVIII^e siècle », *Revue de Pau et du Béarn*, 18, p. 81-110.
- MOONEY, Damien (2014) *Linguistic Transfer and Dialect Levelling: a Sociophonetic Analysis of Contact in the Regional French of Béarn* [thèse de doctorat non-publiée], University of Oxford.
- MOZOS, Iñaki (1995) *Jean de Parisen trageria: Eskuizkribuaren azterketa eta iturriaren moldamoduak* [thèse doctorale non-publiée], Vitoria-Gasteiz, Universidad del País Vasco.
- OYHARÇABAL, Bernard (1997) « Euskarazko irakaskintzaren historia ororen eskolen ildotik, Iraultzaren frantses garaiko eskola liburuxka bat », *Lapurdum. Revue d'études basques*, 4, p. 81-105.
- (2001) « Statut et évolution des lettres basques durant les XVII^e et XVIII^e siècles », *Lapurdum. Revue d'études basques*, 6, p. 219-287.
- PADILLA-MOYANO, Manuel (2015) « A new view of the history of Basque through eighteenth-century correspondence », in Eivind Torgersen, Stian Hårstad, Brit Mæhlum et Unn Røynealand (éds), *Language Variation - European Perspectives V: Selected papers from the Seventh International Conference on Language Variation in Europe (ICLaVE 7), Trondheim, June 2013*, Amsterdam, John Benjamins, p. 169-182.
- (2017) [à paraître] « Le plurilinguisme dans la littérature populaire Basque de Soule : entre le langage formulaire et le *code-switching* », in Patrizia Noël et Levente Seláf (éds), *The Poetics of Multilingualism - La poésie du plurilinguisme*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing.
- ROHLFS, Gerhard (1970) *Le Gascon. Études de philologie pyrénéenne*, Tübingen-Pau, Max Niemeyer.
- SÉGUY, Jean (1950) *Le français parlé à Toulouse*, Toulouse, E. Privat.
- SCHNEIDER, Edgar W. (2002) « Investigating variation and change in written documents », in Peter Trudgill, J.K. Chambers et Natalie Schilling-Estes (éds), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell-Wiley, p. 67-96.
- STAES, Jacques (1979-2014) « Lettres de soldats béarnais de la Révolution et du Premier Empire », *Revue de Pau et du Béarn*, 7 (1979), 8 (1980), 9 (1981), 10 (1982), 11 (1983), 16 (1989), 19 (1992), 40 (2013) et 41 (2014).
- TROTTER, David (2006) « Si le français n'y peut aller : Villers-Cotterêts and mixed-language documents from the Pyrenees », in David Cowling (éd.), *Conceptions of Europe in Renaissance France: Essays in honour of Keith Cameron*, Amsterdam, Rodopi, p. 77-97.
- URKIZU, Patri (1998) *Recueil des farces charivariques basques*, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Izpegi.
- (2002) « Multilingüismo en el teatro vasco », *Revista de filología románica*, 19, p. 37-44.
- VAN DER WAL, Marijke (2007) « Eighteenth-century linguistic variation from the perspective of a Dutch diary and a collection of private letters », in Stephan Elspaß, Nils Langer, Joachim Scharloth et Wim Vandembussche (éds), *Germanic Language Histories 'from below' (1700-2000)*, Berlin-New York, Walter de Gruyter, p. 83-96.
- et RUTTEN, Gijsbert (éds) (2013) *Touching the Past. Studies in the Historical Sociolinguistics of the ego-documents*, Amsterdam, John Benjamins.
- RUTTEN, Gijsbert et SIMONS, Tanja (2012) « Letters as loot. Confiscated letters filling major gaps in the history of Dutch », in Marina Dossena et Gabriella del

Lungo Camiciotti (éds), *Letter Writing in Late Modern Europe*, Amsterdam, John Benjamins, p. 139-161.